Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-158_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

## Séance du lundi 15 décembre 2025

*Service référent : Services Techniques*

## Objet : Marché de travaux – Projet de rénovation du Palais des congrès Louison Bobet - Avenants

L'An deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le neuf décembre, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick Le Roux, Maire.

**Présents :** M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Sophie LEMOULINIER, M. Serge BROSOLO, Mme Christine POUILLET, M. Hugues VANNIER, M. Jean-Michel BELZ, Mme Marie-Céline BARGAIN, adjoints au Maire, M. Alexis LIGEOUR, M. Gérard MAISNIER, M. Alain RICHARD, Conseillers Municipaux délégués, Mme Dorothée BOBEAU, Mme Nicole KIRCHGESSNER, Mme Marie-Thérèse NUGUES, M. Gildas GOUARIN, Mme Sylvie BOSSARD, M. Dominique CALCAGNO, Mme Laurence GONNOT, Conseillers Municipaux.

**Absents** : M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne TURI.

**Représentés** : Mme Corinne LE JEUNE représentée par M. Gildas GOUARIN, M. Marc ESPA représenté par Mme Sylvie BOSSARD, Mme Annick DELAUNAY représentée par Mme Christine POUILLET, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain MOREAU représenté par M. Serge BROSOLO, Mme Alizée POUILLET représentée par M. Patrick LE ROUX, Mme Sabine JEGOU représentée par M. Gildas QUENDO.

Secrétaire de séance : Mme Dorothée BOBEAU.

Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-158_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

# Séance du conseil municipal du lundi 15 décembre 2025

# Délibération n°158/2025

*Service référent : Services Techniques*

## Objet : Marché de travaux – Projet de rénovation du Palais des congrès Louison Bobet - Avenants

**Rapporteur** : Monsieur Serge BROSOLO, adjoint au Maire chargé des Finances, de la Commande publique et du Mécénat.

**Exposé :**

Dans le cadre du projet de rénovation du palais des congrès Louison Bobet, le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer les marchés de travaux lors de sa séance du 31 juillet 2024.

Des modifications techniques et des prestations supplémentaires sont détaillées ci-après, nécessitant leur formalisation par voie d'avenants :

| Lot / Titulaire | Montant initial (HT) | N° et montant de l'avenant (HT) | Exposé |
|---|---|---|---|
| 1 (démolition) - DBS | 259'283,35 € | N°3 : 28'841,45 € | Sciage complémentaire des arases de longrines, têtes de murs et acrotères béton existantes |
| 2 (gros œuvre) – MARC SA | 332'000 € | N°5 : 4'471,79 € | Adaptations ponctuelles de structure, modifications d'attentes EU |
| 3 (charpente) - SCOB | 384'905,24 € | N°1 : 25'366,80 € | Modifications de structure bois (panneaux photovoltaïques et adaptations ponctuelles) |
| 4 (étanchéité sur bacs acier) | 494'000 € | N°2 : 5'402,12 € | Boîtes à eaux en toiture aux caractéristiques acoustiques spécifiques (12U) |
| | | N°3 : 3'807,68 € | Dispositifs de sécurité complémentaires en toiture |
| 7 (façades - bardage) – SCOB | 291'902,58 € | N°1 : 12'750,75 € | Compléments ponctuels de surface de bardage pour adaptation |
| 8 (cloisons sèches) – LE MOUILLEC | 127'709,39 € | N°1 : 14'329,17 € | Habillages cloisons suite constat de l'existant |
| 10.1 (menuiseries intérieures) - PLASSART | 438'580,72 € | N°3 : 20'394,06 € | Modification de l'acoustique et degré feu des blocs portes |
| 18 (cuisine) – PRO CUISINE | 102'540,13 € | N°1 : 354 € | Remplacement des 2 portes des chambres froides |
| 19 (VRD) – COLAS | 473'020,60 € | N°1 : 18'600 € | Caniveaux à grille complémentaire en pied de façades |

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-158_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Le coût total des marchés de travaux est rappelé ici pour un montant de 6'176'282 € hors taxe, y compris un pourcentage d'avenants global et cumulé de 6%.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à les signer ou tout autre adjoint par délégation.

**Avis des commissions municipales :** Lors de sa séance en date du 09/12/2025, la Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable. Lors de sa séance en date du 09/12/2025, la Commission municipale Finances et pêche a émis un avis favorable.

**Adoption :**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** le marché de travaux initial,

**Considérant** la décision de la Commission d'appel d'offres du 9 décembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 24 votes POUR et 1 ABSTENTION (Madame Laurence GONNOT)**,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants présentés dans l'exposé ci-dessus et à signer tout document afférent à son exécution ;

**DIT** que les décisions prises en application de la présente délibération peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire ;

**DIT** que la présente délibération sera transmise aux services techniques pour exécution et la Direction des Finances et de la Commande Publique ;

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 18 décembre 2025

Le Maire

Patrick LE ROUX

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

R. A. A. : 2025
Classification actes : Marchés de travaux

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-158_2025-DE